



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des solidarités
et de la santé

Ministère de l'agriculture
et de l'alimentation

Paris, le 20 décembre 2018

Communiqué de presse

Retrait et rappel de reblochons commercialisés sous les marques Pochat et Beulet estampillés FR 74.116.050 CE contaminés par la bactérie *Escherichia coli*

Suite à l'identification de deux cas d'infection sévère à *Escherichia coli* de type O26 chez de jeunes enfants ayant consommé du reblochon entier au lait cru produit sur le site d'Eteaux en Haute-Savoie par la Société Fromagère d'Eteaux, les autorités sanitaires ont pris toutes les mesures nécessaires à la protection des consommateurs.

Le lot de reblochon de marque **POCHAT** et un lot de reblochon de marque **BEULET**, fabriqués par la **Société Fromagère d'Eteaux** sur le site d'Eteaux (marque sanitaire FR 74 116 050 CE) sont retirés du marché et un rappel est effectué auprès des consommateurs. Les investigations sont en cours dans l'entreprise et dans les élevages laitiers fournisseurs afin de déterminer la source de la contamination par *Escherichia coli* O26.

Les produits concernés sont les suivants :

Dénomination : REBLOCHON DE SAVOIE AOP

Marque commerciale : PCHAT et Fils

Lot : **185394214**

DLUO : **24/12/2018**

Présentation : fromage entier de 450g emballé

Marque sanitaire (estampille) : **FR 74.116.050 CE**

Enseignes : l'ensemble des enseignes est concerné.

Dénomination : REBLOCHON DE SAVOIE AOP

Marque commerciale : BEULET

Lot : **185394230**

DLUO : **10/12/2018**

Présentation : fromage entier de 450g emballé

Marque sanitaire (estampille) : **FR 74.116.050 CE**

Enseignes : l'ensemble des enseignes est concerné.

Les enseignes ayant distribué ces produits sont tenues d'informer leurs clients. Des affichettes seront notamment apposées sur les points de vente concernés.

Afin de répondre au mieux aux interrogations éventuelles des consommateurs, l'entreprise Société Fromagère d'Eteaux met à leur disposition le numéro de téléphone suivant 0 805 805 950, de 8h à 19h.

Il est demandé aux personnes qui détiendraient les fromages concernés de ne pas les consommer – et plus particulièrement les jeunes enfants, femmes enceintes, personnes immunodéprimées et personnes âgées - et de les rapporter au point de vente où ils ont été achetés. Les personnes qui en auraient consommé et qui présenteraient des symptômes de type diarrhées, douleurs abdominales ou vomissements doivent consulter au plus vite leur médecin traitant en mentionnant cette consommation et le lien possible avec la bactérie *Escherichia coli*. En l'absence de symptôme dans les 10 jours après la consommation des produits concernés, il est inutile de s'inquiéter et de consulter un médecin.

Santé Publique France, en lien avec le Centre national de référence des *Escherichia coli* poursuit également la surveillance renforcée des syndromes hémolytiques et urémiques (SHU) qui peuvent survenir à la suite de la consommation de produits contaminés par la bactérie *Escherichia coli* de type O26 pour détecter d'éventuels nouveaux cas en lien avec cette consommation.

D'une façon générale, les autorités sanitaires rappellent que **par précaution le lait cru et les fromages à base de lait cru ne doivent pas être consommés par les jeunes enfants** ; il faut préférer les fromages à pâte pressée cuite (type Emmental, Comté, etc.), les fromages fondus à tartiner et les fromages au lait pasteurisé.

La même recommandation vaut pour les femmes enceintes, les personnes immunodéprimées et les personnes âgées.

Plus d'information sur les SHU et sur la bactérie *Escherichia coli* :

- > <http://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/article/syndrome-hemolytique-et-uremique-shu>
- > <http://invs.santepubliquefrance.fr/fr/Dossiers-thematiques/Maladies-infectieuses/Risques-infectieux-d-origine-alimentaire/Syndrome-hemolytique-et-uremique>
- > <http://agriculture.gouv.fr/ecoli-quest-ce-que-cest>

Contacts presse

Direction générale de la Santé : 01 40 56 84 00 - presse-dgs@sante.gouv.fr

Service de presse du ministère de l'agriculture et de l'alimentation : Tel : 01 49 55 60 11 - ministere.presse@agriculture.gouv.fr